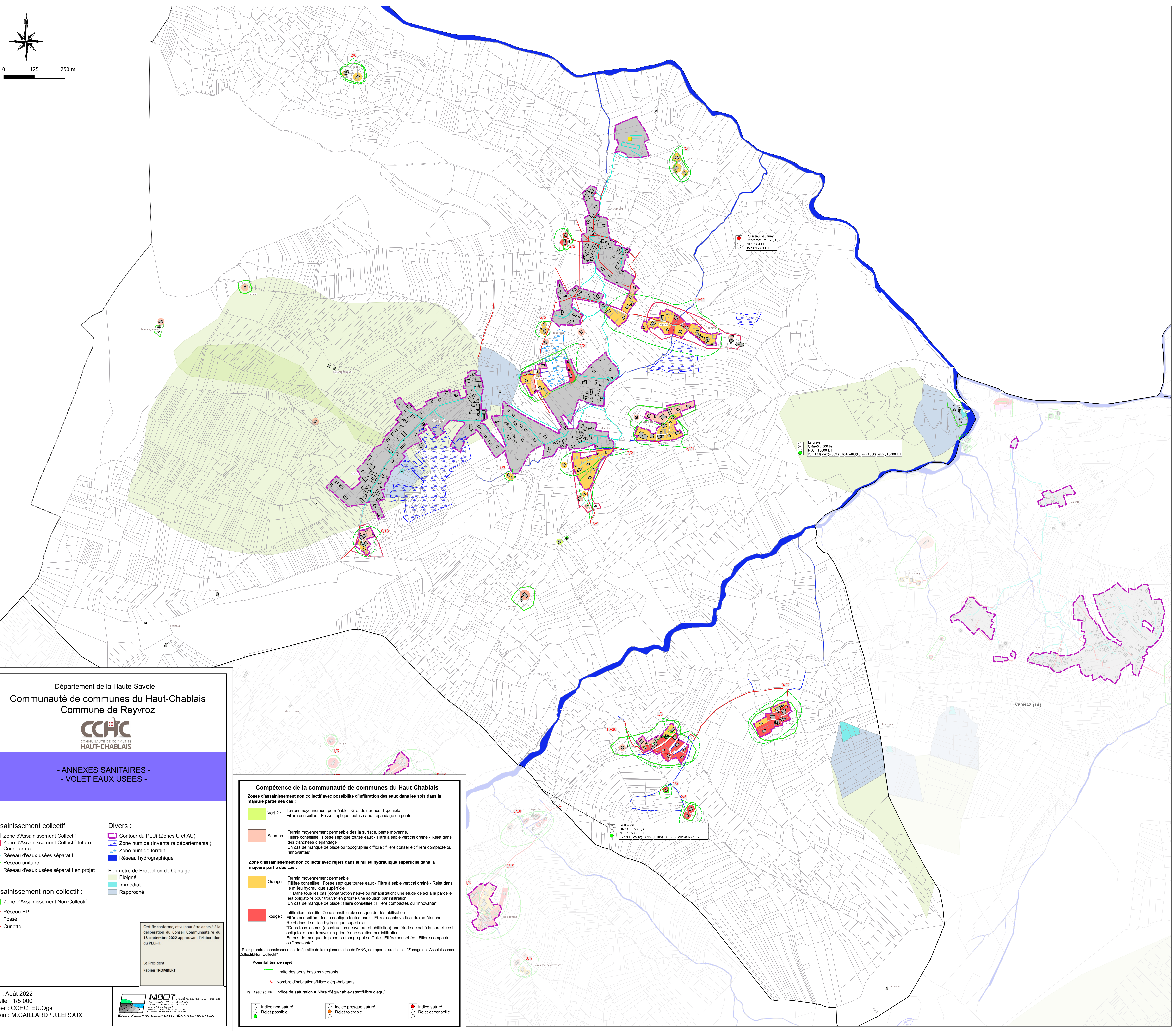
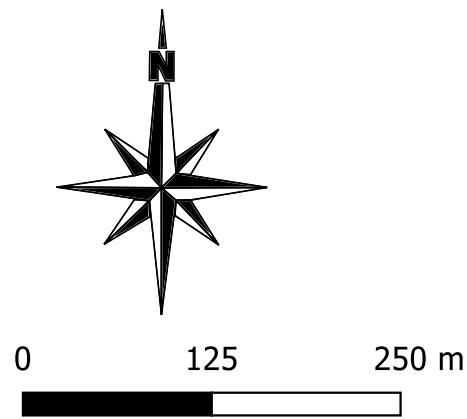




Département de la Haute-Savoie
Communauté de communes du Haut-Chablais
Commune de Reyroz



- ANNEXES SANITAIRES -
- VOLET EAUX USEES -

Assainissement collectif :

- Zone d'Assainissement Collectif
- Zone d'Assainissement Collectif future
- Court terme
- Réseau d'eaux usées séparatif
- Réseau unitaire
- Réseau d'eaux usées séparatif en projet

Divers :

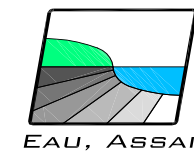
- Contour du PLUi (Zones U et AU)
- Zone humide (Inventaire départemental)
- Zone humide terrain
- Réseau hydrographique
- Périmètre de Protection de Captage
- Eloigné
- Immédiat
- Rapproché

Assainissement non collectif :

- Zone d'Assainissement Non Collectif
- Réseau EP
- Fosse
- Cunette

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Communautaire du
13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du
PLU-H.

Le Président
Fabien TROMBERT



NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
20000 CHAMONIX
Tél : 04 50 24 00 01
nicot@nicot-engineers.com
www.nicot-engineers.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

Compétence de la communauté de communes du Haut Chablais

Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la
majorité des cas :

- Vert 2 :** Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage en pente
- Saumon :** Terrain moyennement perméable dès la surface, pente moyenne.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans
des tranchées d'épandage
En cas de manque de place ou topographie difficile : filière conseillée : filière compacte ou
"innovantes"

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la
majorité des cas :

- Orange :** Terrain moyennement perméable.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans
le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle
est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place : filière conseillée : Filière compactes ou "innovante"
- Rouge :** Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
Filière conseillée : fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche -
Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est
obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place ou topographie difficile : Filière conseillée : Filière compacte
ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement
Collectif/Non Collectif"

Possibilités de rejet

- Limite des sous bassins versants
- Nombre d'habitants/Nbre d'éq.-habitants

IS : 198 / 96 EH : Indice de saturation = Nbre d'équ/hab existant/Nbre d'équ/

- Indice non saturé
- Indice presque saturé
- Indice saturé
- Rejet possible
- Rejet tolérable
- Rejet déconseillé

Date : Août 2022
Echelle : 1/5 000
Fichier : CCHC_EU.Qgs
Dessin : M.GAILLARD / J.LEROUX